



Le 12 juin 2019

Monsieur le Directeur Général de la Santé,

La FFMVT et les associations membres, France Lyme, Lympact et le Relais de Lyme, constatent que la SPILF et le Centre National de Référence des borrélioses de Strasbourg ont publié récemment des avis qui affirment la fiabilité des tests, omettent toute référence au SPPT et tentent une fois encore de nier des données scientifiques majeures et l'existence d'un problème dans la prise en charge des malades.

La FFMVT et les associations membres constatent par ailleurs que la SPILF se trouve de fait en position de conflit d'intérêt en ignorant la controverse, puisque les principes définis en juin 2018 pour l'actualisation des recommandations HAS ne sont pas respectés, ce qui est préjudiciable à la prise en charge des malades. Elles demandent une clarification rapide de la situation par la ministre des Solidarités et de la Santé.

Dans l'attente d'une réponse, elles demandent la tenue dans les meilleurs délais d'un Copil thématique centré sur la problématique des Recommandations de la HAS, afin de connaître la position de la DGS et de la HAS sur ce référentiel, notamment dans le contexte d'ouverture des centres spécialisés et du déblocage de budgets de recherche.

Elles demandent une sortie urgente de la situation actuelle, dénoncent l'enlisement du Plan Lyme en une situation qui ne permet toujours pas une prise en charge réelle et satisfaisante des malades, ni même d'entrevoir la fin de l'errance et de la souffrance des patients.

Nous vous prions de croire à l'assurance de notre parfaite considération.

*La FFMVT et les associations membres, France Lyme, Lympact et le Relais de Lyme*